

MÉMOIRE. Concours de la Résistance et de la Déportation

Les lauréats manchois récompensés

LE CONCOURS national de la Résistance et de la Déportation existe depuis 1961. Il a été créé à l'initiative des associations patriotiques et du ministère de l'Éducation nationale pour perpétuer, chez les collégiens de 3^e et les lycéens, la mémoire de la Résistance et de la Déportation, les sacrifices consentis pour rétablir la liberté, et permettre aux élèves de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

« La Démocratie est fragile. La liberté est un combat du quotidien » a rappelé, mardi après-midi, le préfet de la Manche, Frédéric Perissat, lors d'une cérémonie de remise de prix dans les jardins de l'hôtel du préfet à Saint-Lô. Cinq établissements manchois ont participé à l'édition 2021-2022 sur le thème : La fin de la guerre - Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^e Reich (1944-1945).

À travers le travail individuel ou collectif des élèves, le devoir de mémoire s'est exprimé sur une terre manchoise marquée par l'occupation et les combats de la Libération. « C'est toute l'histoire de la Manche qui se transmet dans ce concours ; il transforme cette douleur en mémoire » a souligné Adèle Hommet, vice-présidente du Département en charge des collèges et de la jeunesse.

Le palmarès

En lycée, le 1^{er} prix départemental « Devoirs individuels » est revenu à Pauline Josset du lycée Sivard-de-Beaulieu de Carentan, le 2^e prix à Emma Catherine et le 3^e prix à Chloé Férey, toutes les deux aussi du même établissement. Le lycée carentanais remporte aussi le 1^{er} prix départemental dans la catégorie « Travaux collectifs », la 2^e place revient au lycée Thomas-Hélye de Cherbourg.

En collège, le 1^{er} prix départemental « Devoirs individuels » a été attribué à Marianne Breuvart du collège Notre-Dame de Carentan, le 2^e prix à Camille Breuvart du même établissement et le 3^e prix à Léna Brune du collège Le Corre de Cherbourg. Dans la catégorie « Travaux collectifs », le 1^{er} prix départemental a été décerné au collège Notre-Dame de Carentan, le 2^e prix au collège Emile-Zola de Cherbourg et le 3^e prix au collège Le Corre de Cherbourg.



Les lauréats du concours en compagnie d'anciens combattants, du préfet et des personnalités.